

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 15 (1954)

Heft: 7-8

Artikel: A propos de musique instrumentale [fin]

Autor: Cherbuliez, Antoine-E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers treize heures, un banquet amical réunit délégués, invités et membres des différents comités. M. Emile Rumpel, président de la Société Fédérale de Musique, ami sincère de la SFO, fit ressortir, dans son allocution pleine de coeur et d'idéalisme, l'amitié qui lie les deux associations et l'influence culturelle, voire même éthique d'une vie musicale sainement développée, reposant sur la sympathie et la compréhension de toutes les couches sociales. Dans sa réponse, M. Robert Botteron ne manqua pas de remercier M. Rumpel de son attitude amicale vis-à-vis de la SFO, mais aussi d'exprimer, au nom de tous les participants, sa reconnaissance à M. Max Reiß.

Vers quatorze heures, l'acte final de l'assemblée des délégués eut lieu sous sa forme traditionnelle de mise à l'honneur de neuf vétérans nommés vétérans fédéraux (leurs noms sont reproduits au procès-verbal français de ce numéro) parmi lesquels nous voudrions mentionner ici M. Achille Bouverat, Orchestre Euterpia, Les Breuleux, avec 26 ans d'activité orchestrale qu'il porte aisément avec ses 67 ans. Cette mise à l'honneur fut solennellement introduite par un beau discours de M. E. Mathys, Berne, membre d'honneur de la SFO, et sympathiquement encadrée des mouvements d'un concerto de Telemann pour quatre violons, exécuté sous la direction de M. Boltshauser par un quintette de l'orchestre de Gundeldingen.

Pour la course en bateau, M. Reiß avait même organisé le parcours de tous les participants du Casino à l'embarcadère au moyen d'une course spéciale des tramways bâlois. Au cours de la randonnée, toute la poésie intime de la rive alsacienne et bâloise du Rhin avec la vue sur les Vosges et la Forêt Noire lointaines se déroula devant les yeux des spectateurs qui, d'autre part, eurent l'occasion d'admirer les installations techniques imposantes du port commercial de Bâle.

C'est vers dix-sept heures en quittant le bateau, que le moment des adieux mutuels était venu. La satisfaction et la reconnaissance de l'excellente organisation et de l'aimable accueil furent générales ce dont nous nous faisons un plaisir de témoigner une fois de plus ici.

A.-E. Cherbuliez

A propos de musique instrumentale (fin)

(Suite du No 5/6, 1954)

Ce n'est qu'après Beethoven que la musique à programme, dans le domaine de l'orchestre, prend le chemin qui l'amène à ce que l'on peut appeler, dans le sens strict du terme, un poème symphonique. S'il est vrai qu'un «programme» contient en principe toujours un germe d'«idée», la «description» se porte tout naturellement à des éléments d'ordre plutôt extérieur (la «chasse», le «matin», le «soir», les «métamorphoses d'Ovide», les «adieux», le «retour», un mouvement, une action, bref un fait extramusical, etc.). C'est Berlioz qui, dès sa «Symphonie fantastique» (vers 1830), introduit une véritable «idée» (qu'il appelle même «fixe») dans son oeuvre purement ins-

trumentale. Spohr et Wagner (celui-ci dans ses «ouvertures» précédant ses drames musicaux) suivent cette voie. Mais le genre spécifique du poème symphonique ne prend son véritable essor qu'avec la série imposante des 12 poèmes symphoniques de Liszt vers 1850. L'analyse qu'en donne M. Chantavoine dans les 50 pages de son deuxième chapitre est intéressante même pour ceux qui, pour une raison ou une autre n'auraient pas l'occasion de pratiquer ou d'entendre ces oeuvres (quoique la radiodiffusion moderne les porte de nos jours dans les habitations les plus éloignées des grands centres musicaux).

Parmi les successeurs immédiats de Liszt, l'auteur cite, avec raison, l'élégant et magistral Saint-Saëns, puis les productions remarquables des Tchèques Smetana et Dvorak, enfin cela va sans dire, les puissants poèmes symphoniques de Richard Strauß, preuves d'un génie de l'instrumentation, de la «palette orchestrale» particulièrement brillante, avec lesquels nous touchons déjà la fin du siècle romantique.

Les Russes, de leur côté, avaient inauguré le poème symphonique dès la charmante «Kamarinskaja» de Glinka vers 1840, contribuant à son évolution par des créations souvent très originales, dues à la plume d'un Balakirev, Borodine, Rimsky-Korsakov, Moussorgsky, Glazounov et Tchaikovsky, cette série importante trouvant une suite dans les oeuvres correspondantes de Scriabine, de Prokofiev jusqu'à Stravinsky et... Chostakovitch.

Au cours du dernier demi-siècle, la Norvège avec Grieg, la Finlande avec Sibelius, la France avec César Franck, Vincent d'Indy, Chausson, Dukas, Rabaud, et tant d'autres donnent de nouveaux aspects au poème symphonique. Sans aucun doute, Debussy, Ravel, Albeniz, de Falla, Respighi, Tinel, Elgar, Diepenbrock, Pedrell, Reger, Honegger, Milhaud, Hindemith, pour ne citer que quelques noms illustres européens appartenant au XXe siècle, ont contribué à une survivance étonnante de ce genre d'apparence purement «romantique», prouvant en même temps que le poème symphonique, dont M. Chantavoine a tracé un tableau si attrayant, a trouvé une place dans les coeurs et dans les esprits les plus divers ; qu'il représente donc un noyau indépendant de la symphonie proprement dite et qu'il répond à un besoin légitime du créateur musical d'unir le sentiment et l'idée dans le plan sonore.

En résumant les considérations présentées ici au cours de l'analyse brève des quatre volumes dus à Marc Pincherle, André Hodeir et Jean Chantavoine nous pouvons constater qu'ils touchent des problèmes de base importants également pour les orchestres d'amateurs. Que de plus naturel que l'amateur, faisant partie des cordes d'un orchestre, s'intéresse à la genèse, au développement, aux possibilités techniques, sonores, artistiques et surtout au rôle de premier plan que jouent toujours les instruments à cordes frottées dans l'orchestre des époques classique, romantique et contemporain. Mais il n'oubliera pas que, d'autre part, le «quatuor à cordes» forme un corps sonore idéal pour la sensibilité créatrice des grands maîtres depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Il n'existe pas de préparation meilleure et

plus efficace à la collaboration sérieuse dans un orchestre que la pratique du jeu de quatuor à cordes ; heureusement, depuis deux siècles, la littérature dans ce domaine est riche en oeuvres accessibles aux possibilités techniques de l'amateur.

L'amateur intelligent sera de même, plus il se sent capable de pénétrer le secret de l'expression et de l'esprit musicaux, plus avide d'en saisir la forme, l'architecture, l'ordre de l'oeuvre d'art «organisée dans le temps». Ainsi, il se rendra compte que les mouvements de danse et le cycle de la sonate régissent la majorité des oeuvres pour orchestre. En voyant plus clair dans le domaine des formes musicales il comprendra de mieux en mieux leur esprit, leur expression, bref leur vie intérieure. Une fois arrivé à ce point de la compréhension musicale, toutes ses facultés techniques et auditives s'appliqueront instinctivement et sciemment de réaliser dans le plan sonore ce que son expérience lui a appris.

Entre le quatuor à cordes, intime, discret et différencié au plus haut degré, et le grand orchestre symphonique dont les flots sonores remplissent vigoureusement les grandes salles, l'orchestre de chambre joue le rôle important d'intermédiaire indispensable. Moins difficile que le quatuor à cordes, moins compliqué dans ses exigences techniques que le grand orchestre, l'orchestre de chambre est pour l'amateur une source d'expériences utiles voire indispensables en vue des tâches qui l'attendent dans l'orchestre symphonique.

Quant au poème symphonique, il est d'une part la création orchestrale la plus importante à côté de la symphonie et représente d'autre part une source quasi intarissable d'inspirations, de fantaisies et de rêves romantiques, d'aspirations nationales, de rythmes et de mélodies folkloriques, propres à l'expression musicale du XIX^e siècle.

Antoine-E. Cherbuliez.

Neuerscheinungen von Kompositionen für Bläser

Es ist erfreulich, daß in der letzten Zeit die Literatur für Bläser wesentliche Bereicherungen erfahren hat. Ich glaube, mir das Recht anmaßen zu dürfen, meine Kollegen und Leidensgenossen auf einige Werke aufmerksam zu machen, und hoffe, damit den Mitgliedern des EOV einen Dienst zu erweisen. Mit meinen Ausführungen beabsichtige ich nicht, eine musikalische Besprechung der Werke vorzunehmen ; das überlasse ich gerne der Feder von berufenerer Seite.

Unser dem EOV sehr wohlgesinnte Freund und Musikdirektor Kneußlin in Basel veröffentlicht im Eigenverlag (**Edition Kneußlin, Basel, Amselweg**) : **Albinoni (1671—1750), Concerto a cinque, Op. VII, Nr. 5**, für zwei Solo-Oboen mit Streicher und Continuo. (Die eine der Oboen kann notfalls durch Flöte oder Klarinette ersetzt werden.) Das Werk stellt keine besonderen technischen Schwierigkeiten und dürfte deshalb großes Interesse finden. Albinoni versteht für die Oboe zu schreiben, was auch die in andern Verlagen erschienenen Oboen-Konzerte beweisen.